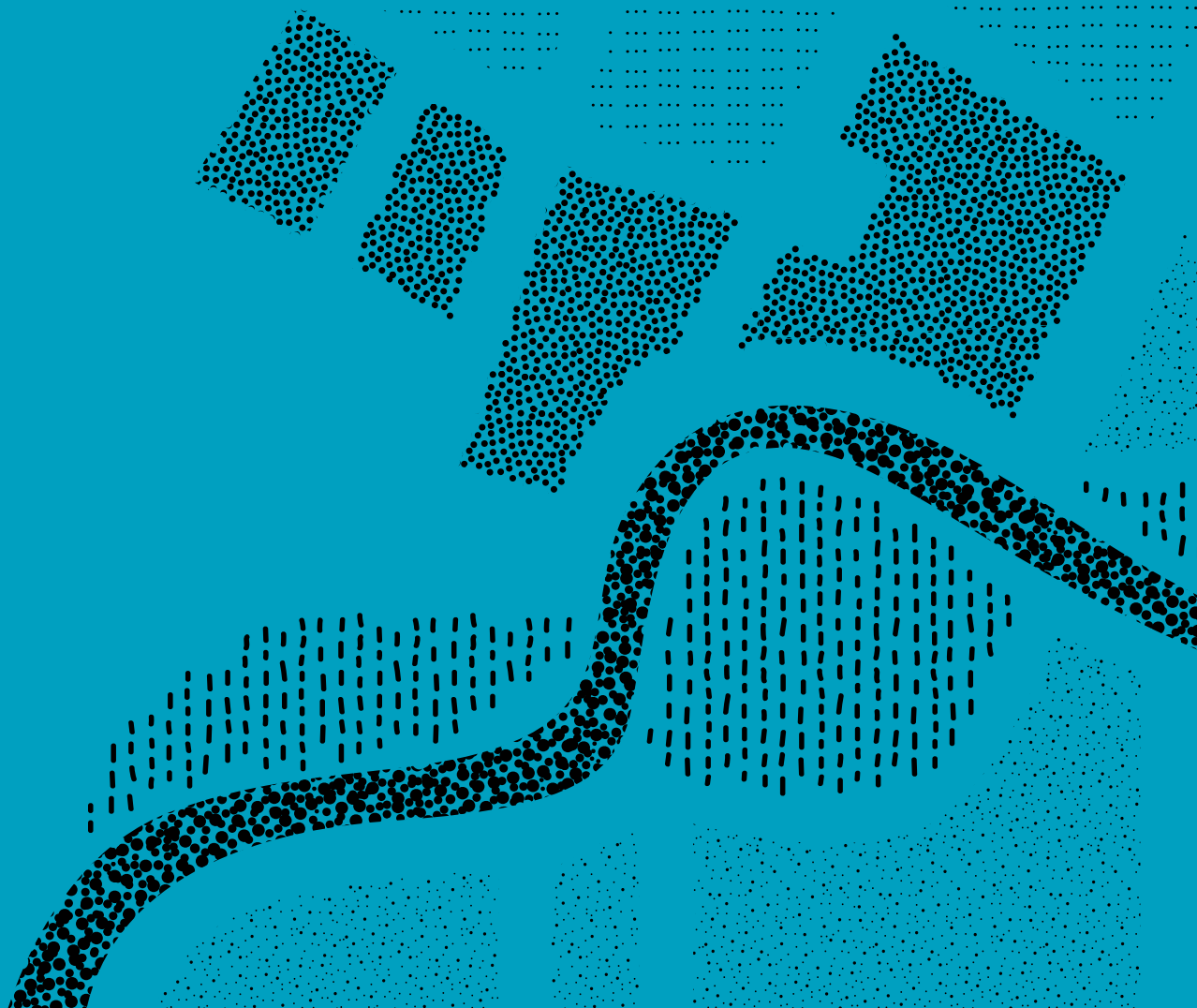


Ménager les entrées de villes et de villages



Ménager les entrées de villes et de villages

Présentation

2

Sous-actions :

4

01 → Définir le périmètre de l'entrée
de ville ou de village

4

02 → Faire l'état des lieux de l'entrée de ville,
de la frange bâtie

5

03 → Opérer la transformation

6

Quelles applications sur le territoire ?

8



Intérêts de l'action

Prendre soin des franges bâties et des entrées de ville, c'est inviter à les parcourir, les découvrir. C'est renvoyer l'image que ces lieux, habités, sont accueillants. Une image d'autant plus importante qu'il s'agit de la première.

Prendre soin de ces entrées, c'est donner le signal aux automobilistes qu'ils doivent redoubler d'attention, être plus prudents. Qu'ils entrent dans un espace fréquenté par différents usagers, notamment les piétons, investissant les espaces publics.

C'est aussi un prétexte pour ouvrir les villages, les villes aux autres mobilités, envisager d'y entrer autrement qu'en voiture, libérant autant que possible la ville de l'emprise des véhicules.

Enfin, ouvrir les franges bâties sur les paysages naturels ou agricoles alentours, c'est permettre aux habitants de tirer parti des services qu'ils peuvent rendre : pratiques de loisirs (promenade, sport, détente etc.), espaces nourriciers (agricoles, vivriers, cueillette sauvage etc.), espaces publics, de rencontre entre habitants.

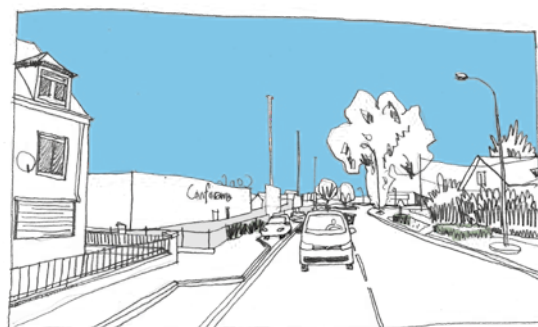
Rappel du contexte

Rond-point, bordures, panneaux de signalisation, large voirie, le végétal confiné le plus souvent dans des interstices... un vocabulaire routier mettant la voiture au centre de notre attention aux abords des villes et des villages. Leurs entrées sont encombrées, s'y trouve une juxtaposition d'éléments urbains (panneaux publicitaires, « décors » en pot, etc.).

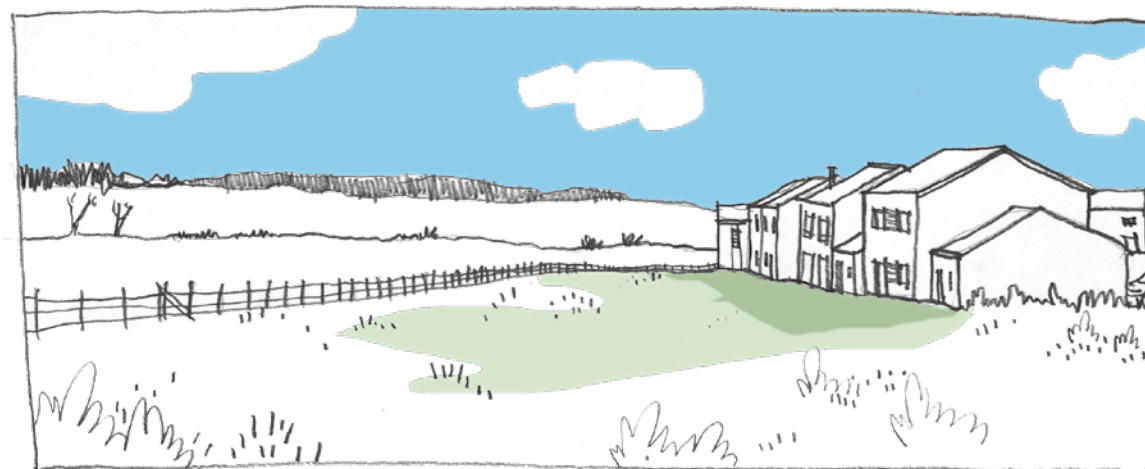
Les extensions villageoises et nombre de nouveaux lotissements se parent derrière des écrans végétaux persistants, non pas pour créer un dialogue fécond entre l'espace rural et eux mais plutôt pour s'isoler des voisins et plus généralement de tout ce qui les entoure ; tournant le dos aux paysages environnants et entrant en contact avec brutalité, sans nuance et sans considération, avec le déjà-là. Le bâti fait front face aux champs, aux bois, comme une opposition entre deux mondes. Le tissage, les imbrications, les rapports entre ces espaces ne s'opèrent pas. La ville s'accapare les espaces agricoles, les dévore et stérilise un entre-deux jadis inter-relié par les fermes doublement ancrées sur le bourg et les champs. L'urbanisation d'aujourd'hui génère physiquement un repli sur soi qui se retrouve fatalement dans les relations sociales.



RICHEMONT :
UN ROND-POINT COMME ENTRÉE.
BIEN VENUE MEGANE ET ZOË



JOUY-AUX-ARCHES :
QUELS TRAITEMENTS DES ZONES
D'ACTIVITES/COMMERCIALES ?



JULY :
FRANGE EN DEVENIR.

Situations concernées, questions à se poser

- Entrées de villes, villages et franges bâties.
- Zones d'activités qui ceinturent les villes.

- Comment prendre de la hauteur dans et sur la ville/le village pour comprendre comment se meuvent/progressent les espaces bâtis sur les paysages alentours ? Quels regards porter sur un quartier, un village en transformation ?
- Comment transformer, mettre en valeur, « réenchanter » les entrées de villes et de villages ?
- Quelles nouvelles façons de parcourir la ville propose-t-on, dès l'entrée et pour tous les publics et modes de transport ?
- Comment se servir de l'entrée urbaine pour générer une envie de parcourir, de découvrir voire même de stationner ou de résider ?
- Comment éviter l'uniformisation dans les aménagements ?
- Comment retrouver une résonance avec l'activité agricole et refonder des liens plus respectueux, d'un côté comme de l'autre ? Quelles limites, quelles épaisseurs imaginer à partir du déjà-là pour tisser du lien entre les espaces bâtis et agricoles/naturels ?

O.Q.P. CONCERNÉS

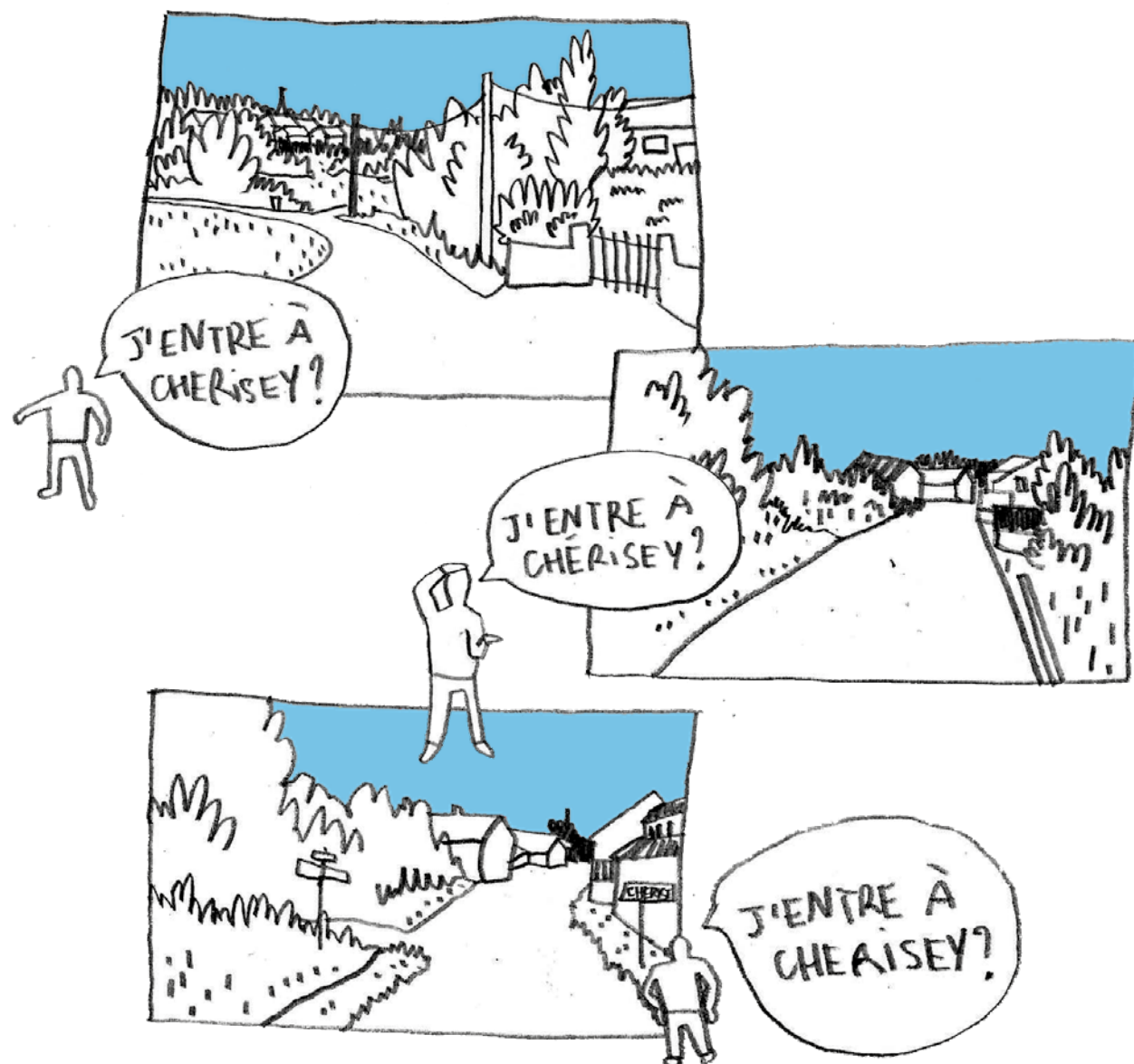
- Penser paysage et biodiversité simultanément :
 - donner plus de place au vivant
 - préserver ou rétablir les cycles et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux.
- Repenser les mobilités et leurs infrastructures pour rééquilibrer la place allouée aux différents modes de déplacement.
- Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone.
- Mettre en scène ces « pépites » :
 - Faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation et/ou de gestion.
 - Concevoir et créer des aménagements qui respectent les principes de durabilité/réversibilité, ancré dans le contexte, en rupture avec les tendances à l'uniformisation.

Définir le périmètre de l'entrée de ville ou de village

Sous-action 01

MÉTHODE

- Définir à partir de quand l'on considère que l'on entre dans la ville/ le village. À partir de quand l'on souhaite faire comprendre que l'on entre dans un espace habité. Depuis quel point veut-on rendre perceptible l'entrée ?
- Choisir quelle épaisseur on souhaite donner à cette entrée, ce seuil.
- Inscrire ce périmètre dans les OAP des documents d'urbanisme.



Faire l'état des lieux de l'entrée de ville, de la frange bâtie

Sous-action 02

MÉTHODE

- Faire un état des lieux paysager sensible du fonctionnement, des usages, en s'attachant pour les entrées de ville/village à :
 - Faire ressortir les principaux enjeux (paysagers, fonctionnement, sécurité, etc.).
 - Reconnaître ce qui fait ou ce qui peut faire la singularité de l'entrée (un arbre, une vue sur le clocher, un jardin, un bâtiment particulier etc.).
 - Prendre en compte la diversité existante ou potentielle des usagers et des modes d'accès à l'espace habité (à pied, à vélo, en transport en commun, en voiture, etc.).
 - Imaginer la ou les images/représentations que l'on souhaite renvoyer de la commune (village patrimonial/minéral, village aéré/vert, ville active/sportive/jeune, etc.) et chercher à les traduire en termes d'aménagement.
 - Aux vues sur la ville/le village (de loin, de près) depuis différents points de vue stratégiques, fréquentés.
 - À la silhouette de la ville/du village pour en distinguer les formes principales, les équilibres, les appuis possibles (un bâtiment, un bosquet, une haie, un alignement, etc.) pour choisir, anticiper une éventuelle évolution du tissu bâti à l'identification de ce qui fait et peut donner de l'épaisseur/perméabilité à cette lisière.
 - Au recueil des projets en cours sur cette frange (extensions bâties, construction quartier, aménagement espaces publics, installation agricole, etc.).
 - Aux acteurs qui l'habitent et l'entretiennent (agriculteurs, éleveurs, communes, particuliers, etc.) et aux modalités mises en œuvre.
 - Aux usages passés.
- Dessiner sur un plan cette emprise de l'entrée et la caractériser.
- Inscrire des éléments remarquables ou importants dans le PLU.
- Diffuser aux porteurs de projet concernés le périmètre et les intentions de qualification de l'entrée.
- Inscrire dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLU ou PLUI les préconisations d'aménagement, les éléments à préserver, les points d'appui sur le site, les vues de références, etc.

Opérer la transformation

Sous-action 03

MÉTHODE

- **Établir un plan d'actions**, un programme et définir la gestion qu'il implique. Une action simple, minimale, bien placée, bien pensée peut suffire à transformer un espace (désembrèvement, plantation d'un arbre, d'un alignement, positionnement d'un banc, plessage de haie etc.). Ne pas chercher la surenchère mais au contraire des aménagements sobres, simples. La transformation doit donner l'impression que les espaces sont imbriqués entre eux, que le tissage se fait naturellement entre la ville/le village et les paysages alentour dans lesquels elle/il s'implante. Comme une évidence.

- **S'entourer**. Peut-on impliquer les habitants ? Peut-on agir sur une emprise foncière même privée ? **Organiser/animer des promenades, des ateliers** avec les riverains même lorsque les actions sont de l'ordre de l'initiative privée sur la gestion végétale par exemple. **Organiser/animer des chantiers participatifs**.

- **S'emparer du Plan Local d'Urbanisme** qui est le document adéquat et qui ne doit pas rester le domaine des technicien.ne.s et élu.e.s seul.e.s. À cette occasion, organiser des ateliers spontanés et citoyens.



- **S'attacher aux dessins des limites privées/publiques, privées/lisières, privées/champs, etc.** Une limite épouse les paysages lorsqu'elle s'ouvre, se referme, permet une vue, s'appuie sur ce qu'il y a autour : une haie, un chemin, un muret, etc. Éviter les limites formant des écrans homogènes (linéaires de haies persistantes par exemple). Faire que la limite se trouve dans l'espace public, penser aux avantages et à l'image renvoyée que pourrait offrir à tous les habitants un « tour de village » piéton ou l'installation de jardins familiaux.

- **Donner une épaisseur, des vocations à cette frange.** Elle doit s'opérer à partir du déjà-là, être réversible, en tout cas, prévoir/anticiper l'évolution des lieux. S'opérer au cas par cas, s'attachant aux qualités et ressources spécifiques du site, des matériaux les plus locaux possibles.

- **Favoriser, quand c'est possible, la création de milieux naturels.**

- **Engager, quand nécessaire, des partenariats avec des éleveurs, des agriculteurs** pour le maintien de franges ouvertes et/ou nourricières.

- **Réaliser des documents clairs et visuels** répondant aux enjeux soulevés dans le diagnostic (coupes techniques ou de principes, plans, dessins d'ambiance, vues/perspectives, photographies et photomontages avant/après, etc.). Une coupe, un croquis peuvent suffire à faire comprendre les enjeux de la transformation de l'entrée, de la frange.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Avec ses partenaires et des paysagistes-concepteurs, organisation de sessions de visites/d'ateliers sur le thème de la transformation des entrées, des franges bâties.
- Repérer une commune du territoire et lui proposer une méthode pour intégrer une vision paysagère plus valorisante.

AVEC QUI POUR AVANCER SUR LES ACTIONS ?

- Collectivités territoriales
- Agents des collectivités territoriales
- Citoyens
- Agriculteurs et candidats à l'installation
- Bureaux d'étude (paysagistes accompagnés de bureaux d'études techniques, etc.)
- CAUE
- Départements
- Urbanistes
- AGURAM
- Parc naturel régional de Lorraine



À COIN-LÈS-CUVRY, VUE DEPUIS LA D5.

IL PLEUT MAI) LES HABITANTS, ACCOMPAGNÉS DE PAYSAGISTES, DISCUTENT DE LA CRÉATION D'UN CHEMIN ENTRE LES PRÉS ET LES CHAMPS QUI S'IMBRIQUENT AVEC LE BÂTI.

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Le belvédère du rond-point de Marly, Augny, ferme équestre de Marly Saint-Ladre

Contexte. Entre le périmètre de la Base Aérienne de Frescaty et l'aire urbaine de Marly/Montigny-les-Metz, à condition de prendre le temps d'observer, la vue sur les Côtes de Moselle peut surprendre ! En l'espace de quelques centaines de mètres, se joue une respiration précieuse entre la ville périurbaine dense et les espaces ouverts du plateau. Une ferme en pierre de Jaumont imposante et majestueuse, occupée par un centre équestre, marque la limite de l'espace urbanisé. Elle est le bâti qui qualifie la frange urbaine, la limite avec les prés.

Cette entrée de ville présente des atouts incontournables : un bâti remarquable et une vue qui porte au loin. Et pourtant l'aménagement des espaces publics, des infrastructures routières semble ne pas y prêter attention. La transformation à venir de la base aérienne 128 va progressivement modifier le statut de ce vaste espace ouvert aujourd'hui, tant en termes paysagers que par rapport au trafic, au passage, etc. L'opportunité est exceptionnelle de prendre particulièrement soin de cette entrée de ville, de la préserver, de la regarder autrement, de la bousculer pour la mettre en lumière.

Quelles questions à poser ici ? Comment rendre ce lieu exceptionnel pour éviter qu'il ne tombe dans l'oubli ? Quel rôle ce lieu peut-il jouer pour les piétons, les cyclistes au regard de la transformation à venir de la base aérienne ?

Quelles actions possibles ? Conduire une réflexion urbaine et paysagère avec proposition d'interventions pour valoriser la vue sur les côtes et la perception de cette frange urbaine. Réaliser un appel à projet pour réveiller cet espace de l'entre-deux.



1 ↑



2 ↑

Entrée nord du bourg de Jury, au devant du nouveau lotissement du hameau de la Passerelle

Contexte. Un lotissement de 65 parcelles individuelles est en cours de livraison au nord du bourg. Au vu des plans et des observations *in situ*, la prise en compte des enjeux paysagers ne semble pas avoir guidé la proposition du lotisseur, qui s'est contenté d'allotir l'espace, laissant aux habitants le soin de gérer individuellement leur arrière de parcelle, frontalement opposé à un espace totalement ouvert, cultivé.

Quelles questions se poser ici ? Quel va être le traitement que vont choisir les différents propriétaires ? Vont-ils se coordonner ? Vont-ils avoir le souci de l'image renvoyée à l'extérieur ou simplement se soucier des contraintes qui leur incombent ? Est-ce que la collectivité joue un rôle, est-ce qu'elle émet le souhait d'en jouer un ? Si oui ou si non, pourquoi et comment ?

Quelles actions possibles ? Étudier la possibilité de réunir élu.e.s, habitant.e.s, agriculteur.e.s, pour initier une démarche de reconquête de la frange urbaine, pour définir ensemble la qualité de la limite avec les champs. Conduire un travail de formation auprès du groupe de participants, d'éveil au paysage, de découvertes de références d'ici et d'ailleurs pour aboutir à la production d'un schéma de reconquête de la lisière du village. Les propositions peuvent concerner le foncier privé et/ou public.

1, 2 → C'est cet espace sans usage, pile entre l'ancienne base aérienne et l'entrée de l'agglomération messine. Cet endroit que l'on franchit sans jamais s'arrêter. Et pourtant un corps de ferme, des prés, une vue surprenante sur les Côtes ; on est ailleurs. Un espace en suspension. Il y manque un appel à la rêverie, une structure sur laquelle grimper, s'asseoir, observer et repartir.

3 → Une frange urbaine comme il en apparaît un peu partout. Absence de dialogue entre l'espace habité et l'espace cultivé. Un quartier qui s'installe ici comme il pourrait le faire partout ailleurs, sans établir aucun contact, aucune transition, aucun lien avec le reste tout autour.



3 ↑

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Richemont

Contexte. Un nouveau lotissement au Nord-Ouest du village de Richemont, à proximité de la RD54. Un contact abrupt avec les champs (pignons aveugles, grillages, etc.). Une entrée vers Richemont peu accueillante, se faisant par un rond-point. Une traversée à dessiner, à valoriser pour relier le nord du village aux bois de Saint-Hubert et de Pépinville, parcours sportif et sentier botanique.

Quelles questions se poser ici ? Comment ouvrir la frange bâtie sur les paysages alentours ? Comment faire se rencontrer et cohabiter les différents usagers sur la frange ? Quelles vocations donner à cette frange (limite, espace public, vocation nourricière, etc.) ? Comment rendre l'entrée plus accueillante et en même temps faciliter la traversée de la RD54 ?

Quelles actions possibles ? Aménager un sentier pédestre entre les habitations et le champ, planté par exemple d'arbustes et d'arbres fruitiers. Il pourrait rejoindre la rue de Berg et desservir les jardins. Planter un alignement d'arbres le long du chemin du fond de Me, de part et d'autre du rond-point pour visualiser l'entrée du village et la traversée vers le mont où se trouvent le parcours sportif et le sentier de botanique. Des chantiers de plantation qui peuvent être menés avec les habitants.

1 →



2 →



3 →



Légende

1, 2, 3 → Comme à Jury, les nouvelles maisons sont posées là, copiées-collées, sans lien avec le champ voisin. Comme en attente que celui-ci se transforme aussi en maisons.

Habiter quelque part, c'est habiter aussi l'extérieur de chez-soi, c'est établir des attachements avec l'environnement, le voisinage.



Plan Paysages SCoTAM
→ Programme d'actions

Avril 2020

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations
et cartes ont été produites par l'équipe d'études,
sauf mentions contraires.

Conception graphique : Nouvelle étiquette



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit
dans les zones rurales

